

NATIONS UNIES
CONSEIL
DE SECURITE



Distr.
GENERALE

S/11663/Add.31
1er octobre 1976
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Rapport supplémentaire sur l'application du cessez-le-feu dans
le secteur Israël-Liban

Le Chef d'état-major de l'ONUST a soumis le rapport ci-après concernant l'évolution de la situation dans le secteur Israël-Liban pendant le mois de septembre 1976.

1. Pendant cette période, le niveau des activités est resté faible.

2. Des membres des forces israéliennes ont continué d'occuper quotidiennement, pendant la journée, six positions situées du côté libanais de la ligne de démarcation de l'armistice (LDA) près des poteaux-frontière 6 (CA 1680-2770) ¹/, 11 (CA 1799-2788), 14 (CA 1838-2734) (sauf les 7, 9, 13, 15, 16, 28 et 29 septembre), 18 (CA 1880-2740), 19 (CA 1907-2749) et 33 (CA 2004-2904).

3. Il y a eu 9 cas de tirs par dessus la LDA, et la LDA a été franchie cinq fois. Ces incidents ont été signalés comme suit :

a) Le PO Lab (CA 1643-2772), au sud du village de Labouna, a signalé des tirs d'armes automatiques les 7 et 26 septembre et des tirs d'armes individuelles les 17 et 18 septembre, tous ces tirs provenant des forces israéliennes. Il a également signalé trois franchissements de la LDA par les forces israéliennes les 8, 10 et 12 septembre (pénétrations maximum 1 000, 25 et 400 mètres respectivement).

b) Le PO Ras (CA 1920-2785), au sud-est du village de Maroun Er Ras, a signalé des tirs d'artillerie les 18 et 19 septembre et un tir d'arme automatique le 25 septembre, tous ces tirs provenant des forces israéliennes.

c) Le poste avancé de Nakoura (CA 1629-2805), sur la côte, près du village de Nakoura, a signalé qu'un navire de guerre israélien avait pénétré dans les eaux territoriales libanaises le 21 septembre (pénétration maximum 4 000 mètres).

d) Une patrouille mobile de l'ONUST, alors qu'elle se trouvait au point de CA 1693-2773, a signalé un franchissement de la LDA par les forces israéliennes 29 septembre (pénétration maximum 100 mètres).

¹/ CA : coordonnées approximatives.

4. Vingt-trois survols ont été signalés pendant la période considérée. Des survols par des avions à réaction des forces israéliennes ont été signalés les 2, 3, 5, 8, 9, 11, 13, 16, 17, 23, 24, 28 et 29 septembre (un par jour), et les 10, 15, 19 et 30 septembre (deux par jour). Des survols par des avions à réaction non identifiés ont été signalés les 1er et 21 septembre (un par jour); les observateurs militaires de l'ONU n'ont pas pu identifier les avions en raison de l'altitude.

